

L'air du temps



n°163

Juin 2017

Sommaire

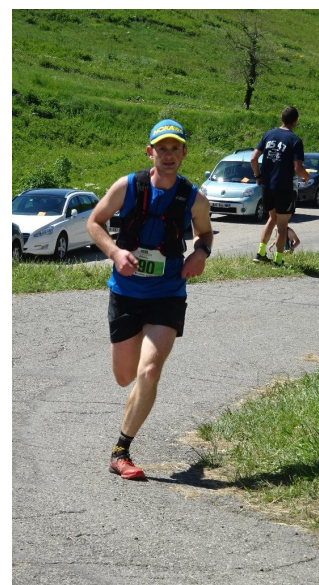
- ▶ Conseil municipal du 9 mai :
 - ⇒ Gestion de la forêt communale
 - ⇒ Traversée du village : suite et fin
 - ⇒ Panneaux photovoltaïques...
- ▶ Résultats du 1er tour des élections législatives à Rencurel
- ▶ ENS de la vallée fossile des Rimets
- ▶ Publicité le long des routes
- ▶ Chorale des Domichat : « tournée » en Irlande
- ▶ Dans le rétroviseur...

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>



Air du temps

Le 11 juin... une journée particulièrement chargée !



A la mairie, on vote ! Au col de Romeyère, on court ! A St Julien, on chante ! On pouvait même chanter, courir **ET voter** !



AIDE À L'AGENT TECHNIQUE

Depuis le début du congé de longue maladie de Jean-Louis Glénat, Frédéric Lattard est le seul agent technique communal. Il ne peut faire face, seul, à la charge de travail du printemps (tonte, fauchage, nettoyage des rigoles, des espaces verts, entretien des bâtiments...)

Le Conseil a décidé de faire appel, comme les 2 années précédentes, à l'entreprise d'insertion La Providence par le biais d'une convention pour un volume de 550 heures. Le coût horaire est de 11 € /heure. Soit un montant maximum de 6 050 €.

A titre indicatif, en 2016 la commune a utilisé 320 heures contre 400 heures en 2015, mais sans entretien de bâtiment.

Tant que faire se peut, l'intervention de l'équipe de la Providence sera programmée de manière à ce qu'elle puisse assister l'agent technique communal dans certaines tâches ponctuelles qu'il ne peut effectuer seul (ex : pose des panneaux électoraux). Et ce, afin d'éviter de solliciter un autre vacataire.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le CCAS ayant été dissous, il appartient au Conseil municipal de fixer les tarifs du restaurant scolaire.

A compter de la rentrée scolaire 2017, le prix du repas payé au fournisseur (restaurant de la Bourne) sera de 5,70 €. Le prix facturé aux parents sera de 4,70 €.

LOCATION À LA SCIE

L'Air du Temps n°162 (mai dernier), avait présenté le projet d'installation de Mme TOMMASINI à La Scie (laboratoire de fabrication de fromage de chèvres et magasin de vente de ses productions).

Après en avoir délibéré, le Conseil a autorisé le Maire à signer la convention avec Mme TOMMASINI.

Il a fixé le montant du loyer mensuel à 300 € HT et de la caution à 600 €.

Il est précisé que l'installation de traitement des eaux blanches devra être fait par un installateur agréé.

DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE AU PNR VERCORS



Suite à la démission d'Hélène LUCZYSZYN, le Conseil a élu Michel EYMARD comme nouveau délégué de la commune au Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.

GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE

> Plan de gestion

La forêt communale placée sous Régime forestier (voir encadré ci-contre) fait l'objet d'un plan de gestion (aménagement forestier) que la commune signe avec l'ONF pour une durée de 10 ans.

L'actuel plan de gestion a expiré en 2016. Il est indispensable que le nouveau document de gestion intègre bien l'ensemble des parcelles communales susceptibles d'aménagement et de gestion durables.

Or, au cours des années passées, la commune a acquis de nouvelles parcelles et a intégré les parcelles du CCAS à son patrimoine. Toutes ces parcelles ont été recensées et analysées en concertation avec l'agent ONF affecté sur les Coulmes, Maxence Pinat.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la liste des parcelles à intégrer dans le plan de gestion situées sur les lieux-dits Serre Raffinet, L'Achard, Les Fillets, Bécha, Gondrant, Lurias et Dessous la roche, soit une surface totale qui approche les 37,5 ha.

> Travaux d'entretien

Les limites des parcelles 8 et 9 du canton de Lurias (hormis celles qui ont été acquises récemment) doivent être nettoyées et rafraîchies sous peine de disparaître.

Le Conseil a approuvé le devis de l'ONF d'un montant de 4 130 € HT correspondant à ces travaux.

EAU ET ASSAINISSEMENT

> Nouveau raccordement

La maison de Gwladys Horem, au village, doit être raccordée aux réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

Après étude des devis communiqués par 3 entreprises, le Conseil retient le devis de l'entreprise Toutenvert qui s'engage à réaliser les travaux fin mai pour un montant de 5 680 € HT.

Pour la commune, le Régime forestier se traduit par :

- **des responsabilités** : préserver le patrimoine forestier, appliquer l'aménagement forestier, vendre les bois conformément aux récoltes programmées, réaliser les travaux d'entretien et de renouvellement...
- **des obligations** : approuver un plan de gestion "aménagement forestier", donner une importance particulière à l'accueil du public, prendre les décisions nécessaires pour assurer un équilibre entre la faune et la flore
- **un partenariat avec l'ONF**, gestionnaire unique, qui assure la mise en œuvre du Régime forestier aux côtés de la Municipalité. L'ONF peut aussi, au-delà du Régime forestier, proposer ses services pour tous travaux et prestations en faveur de la forêt communale
- **une aide financière de l'Etat** : le financement du Régime forestier est assuré à 85% par le "versement compensateur" de l'Etat, versé à l'ONF en complément des "frais de garderie" (15% environ) payés par les communes (sur la base des recettes tirées de leur forêt).
(source ONF)

> Station et réseau de La Balme

Les travaux ont été réceptionnés le 23 mai. Un point complet sur la réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif de la commune sera fait dans le prochain n° de L'Air du temps (juillet).



Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE : SUITE ET FIN !

Suite à l'accord trouvé avec les consorts Lattard et à la décision du Conseil municipal du 8 septembre 2016, les derniers travaux d'aménagement de la traversée du village (cf. *L'Air du Temps* n°160 de mars 2017) ont été lancés !



ENERGIES RENOUVELABLES

> Toiture du Foyer de ski

Les panneaux photovoltaïques ont été installés ce printemps sur le toit du Foyer de ski, au Col de Romeyère. L'installation devrait être raccordée au réseau EDF avant la mi-juin.



La Centrale villageoise VercorSoleil a sollicité de la commune un accord de principe pour la mise à disposition de la deuxième partie du pan Sud en vue d'une 2ème tranche équivalente à la première. L'accord a été donné mais il est convenu de laisser passer un hiver pour voir la répercussion de la présence de panneaux sur les chutes de la neige du toit.

> Un accord de principe a également été donné pour l'équipement des pans Sud du **toit de l'église**. Là, c'est la question de la proximité de la maison en aval qui doit être regardée quant aux répercussions des chutes de la neige du toit.

Vie civique

RÉSULTATS

Commune de Rencurel
Elections législatives 2017
1er tour - 11 juin 2017

	Nb	% / inscrits
Inscrits	290	
Votants	160	55,17
Blancs	2	
Nuls	0	
Exprimés	158	54,48
Candidats	Nb de voix	% / exprimés
E. Jacquier-Laforge	68	43,04
M.P. Micoud	21	13,29
B. Desies	14	8,86
J. Jousset	2	1,27
M. Julian	0	0
B. Gattaz	24	15,19
P. Cholat	25	15,82
C. Destroyat	4	2,53
T. Barge	0	0
Total	158	100%

C'EST À NOTER !

FÊTE NATIONALE

Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet au village.

AFFOUAGE

Afin de savoir si un affouage doit être organisé cette année, la commune demande aux personnes intéressées de se faire connaître à la mairie (par mail ou en passant au secrétariat aux heures d'ouverture) au plus tard le jeudi 30 juin.

L'affouage ne sera organisé que si au moins 5 personnes se déclarent intéressées.

COMPTEURS D'EAU

La période de relevé des compteurs d'eau approche.

Merci à chacun de vérifier que le regard dans lequel se trouve le compteur est libre de tout matériau (isolant notamment) et que le compteur est facilement accessible.

D'avance merci !

Patrimoine

ENS DE LA VALLÉE FOSSILE DES RIMETS

Le nouveau plan de gestion de l'ENS de la Vallée fossile des Rimets a été approuvé par le Conseil municipal le 18 juin 2015 (*L'Air du Temps* n°143 - juillet 2015) et définitivement validé par la Commission permanente du Département en juillet 2016. Il court sur la période 2016-2025.

A partir de cette année nous entrons véritablement dans la mise en œuvre de ce nouveau plan de gestion. Le 19 mai se tenait le 1^{er} Comité de site destiné à travailler sur la mise en œuvre des actions 2017.

> **La composition du Comité de site** a été largement modifiée par rapport au Comité de site chargé de suivre le 1^{er} plan de gestion.

Les membres du Comité ont eu une pensée pour Hubert ARNAUD, géologue, qui a beaucoup œuvré, avec son épouse Annie, pour la valorisation du site des Rimets. Hubert est décédé il y a un peu plus d'un an.

Ils ont salué la présence d'Annie ARNAUD-VANNEAU, son épouse, qui avait tenu à être présente malgré des ennuis de santé.

Etaient présents de nouveaux membres du Comité :

- Alix SAVINE, gestionnaire d'ENS au Département de l'Isère, qui est notre nouvelle interlocutrice depuis la réorganisation des services du Département (en remplacement de Thomas LINOSSIER et Gilbert FLANDIN, affectés sur un autre ENS).
- Emilien MAULAVE, nouvel éco-garde du Parc naturel régional du Vercors, en charge du secteur Coulmes-Royans Isère (en remplacement de Raphaëlle COURATIN, partie au Canada),
- Yohan GUEYDON, agent ONF temporairement en charge du secteur des Coulmes en attendant le remplacement de Maxence PINAT, parti vers d'autres horizons pour raisons familiales,
- Claude BOREL, Conseiller municipal de Cognin-les Gorges, qui représentait Patrice FERROUILLAT, maire de Cognin, commune sur laquelle s'ouvre le dernier né des ENS, celui des Gorges du Nan, avec qui des ponts sont à construire,
- Thierry DUMONT, chercheur à l'ISTERRE, qui accompagnait Annie ARNAUD-VANNEAU.

> **Les actions inscrites au plan de gestion pour 2017** ont été passées en revue.

1. Valorisation du patrimoine géologique du site :

- a. **la conception d'un guide** (livret pédagogique) sera mise en chantier dès cette année,
- b. le projet de Maison de la géologie n'étant (pour l'instant...) plus d'actualité, se pose la question de la forme que doit maintenant prendre **l'aide à la lecture des paysages du Vercors** et la **mise en réseau des différents sites remarquables** sur le plan géologique (dont le site des Rimets)
- c. **la place de la « dalle aux dents de requins »**, qui n'est pas directement en relation avec la géologie du site, mais qui reste un outil intéressant dans la compréhension de l'histoire géologique du Vercors est à mieux cerner.

2. Les sentiers de découverte

a. **Le sentier « Histoire »** doit permettre la mise en valeur les éléments liés à l'eau et l'ingéniosité dont ont fait preuve les paysans des Coulmes pour capter et conserver l'eau, si rare sur le massif.

En 2017, il s'agira de bien définir le tracé et les points d'intérêt ainsi que de rouvrir les parties embroussaillées. Parallèlement, on commencera à réflé-



chir aux éléments d'information à donner aux visiteurs.



b. **La boucle « Ecologie »** existe mais n'est pas dotée d'une signalétique. Il s'agira de commencer à travailler sur les contenus : gestion de la forêt, préservation de la biodiversité, pelouses sèches (en particulier flore et papillons présents sur le site).

3. Fiches informatives à disposition des visiteurs

Si besoin, les fiches existantes seront renouvelées. Une troisième fiche est à construire pour accompagner les visiteurs sur le sentier « Mémoire de roche ».

4. Installation d'un éco compteur pour suivre la fréquentation du site.

5. Actions de suivi scientifique (suivi de l'état des pelouses sèches, suivi des papillons et recherche d'espèces patrimoniales...) : il sera fait appel à des spécialistes.

Les personnes chargées de suivre particulièrement telle ou telle action ont été désignées.

Le prochain Comité de site aura lieu en novembre 2017 ou en janvier 2018 selon l'avancement du travail.

LES ECOUGES



Une quarantaine de personnes ont participé à la demi-journée portes ouvertes du gîte des Ecouges, le 27 mai, à l'invitation de l'association *La Trace* qui gère l'équipement. Un moment convivial riche d'informations.

Paysages

PUBLICITÉ LE LONG DES ROUTES

Le Préfet de l'Isère rappelle que « la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 (Grenelle de l'environnement) et ses décrets d'application ont modifié le régime des préenseignes dérogatoires en restreignant et en redéfinissant les activités susceptibles d'en bénéficier.

Un délai de 5 ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi, soit le 13 juillet 2015, a été donné pour le retrait des dispositifs n'entrant plus dans la nouvelle réglementation. »

De quoi s'agit-il exactement et où en est-on ?

> On nous parle de préenseignes. Qu'est-ce que c'est ?

Selon l'article L. 581-3 du code de l'environnement « toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée » est une préenseigne (ex : panneau en bord de route indiquant la présence d'un hôtel, d'un artisan, etc.).

> Depuis le 13 juillet 2015, hors agglomération, seules sont susceptibles d'être autorisées les préenseignes se rapportant aux activités suivantes :

- activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales
- activités culturelles
- monuments historiques classés ou inscrits ouverts à la visite
- activités se déroulant de façon temporaire, ayant le caractère de manifestations exceptionnelles ou de manifestations à caractère culturel ou touristique.

De plus, dans les Parcs naturels régionaux, à l'intérieur des agglomérations, la publicité est interdite.

> Les contrôles

En début d'année, le Préfet de l'Isère a fait procéder à des contrôles le long de la RD1532 (route de Valence).

Les commerçants ou artisans n'ayant pas retiré leurs préenseignes ont été mis en demeure de le faire sous peine de poursuites.

Les maires ont attiré l'attention du Préfet sur les difficultés que pourraient rencontrer des commerces non situés en bordure d'une route départementale s'ils ne pouvaient plus se signaler aux automobilistes.

Dans sa réponse, le Préfet rappelle qu'il fera respecter la loi destinée à protéger les paysages et qu'il accorde un ultime délai jusqu'au 15 juin pour que les préenseignes en infraction soient retirées.

Le Préfet invite les maires à « œuvrer pour la mise en place rapide, sur [leur] territoire, des alternatives possibles (SIL, RIS...) pour répondre aux besoins des professionnels. »

> Les alternatives aux préenseignes

- La Signalisation d'information Locale (SIL)



- Les Relais Information Service (RIS)



Un RIS peut prendre la forme d'un panneau support d'un plan (ou une carte) sur lequel sont localisés les services publics ou privés proposés aux habitants et aux visiteurs.

- Le Parc du Vercors a travaillé sur ces solutions alternatives et a réalisé un guide qui propose un cadre de travail précis aux collectivités et aux acteurs du Vercors.

Ce guide a été validé par les services de l'Etat.

Il va être adressé prochainement aux communes. Il sera téléchargeable, probablement dans le courant de l'été.

Une réunion de présentation du guide et d'échanges sera organisée à l'automne par le Parc du Vercors. Elle s'adressera à la fois aux élus et à toute personne concernée par cette question de signalétique.

Bibliothèque

AVOIR LE DERNIER MOT...

Pour les retardataires, il est temps de faire passer mots, textes et photos !

La maquette du livre-photos doit être envoyée avant le 28 juin.

Bravo à tous ceux qui ont participé à cette première édition... et en route pour les suivantes !

Heureusement, nous aurons un peu plus de temps. Car petit à petit, les photos et les écrits ressortent, les souvenirs émergent. Il faut retrouver les dates, croiser les informations...

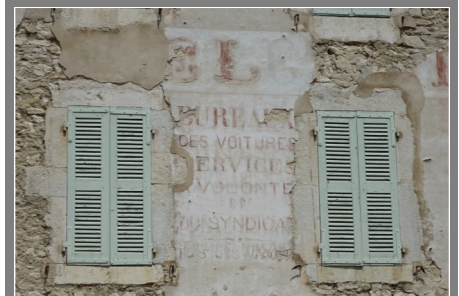
Et les questions des enfants surgissent : « Pourquoi il y avait autant de commerces à La Balme et maintenant il n'y en a presque plus ? »

Des regrets aussi : « C'est dommage, ma grand-mère, elle a plus de 90 ans. Elle sait beaucoup de choses... mais elle n'a jamais habité à La Balme ! »

« Mais des gens âgés qui savent plein de choses, il y en a à Rencurel ! »

« S'ils n'écrivent pas, ils ont peut-être des photos ? On pourrait aller les voir, leur demander ? »

Monique Eymard



La Balme 2017



La Balme 1907

Voir les premiers mots sur le site de la com-

Dans le rétroviseur

FÊTE DE LA PÊCHE

Dimanche 3 juin à eu lieu, sous un soleil mitigé, la fête de la pêche 2017 à la Balme de Rencurel.



Malgré la fraîcheur, 26 petits pêcheurs étaient au rendez-vous à partir de 11h. Plus de trente kg de truite fario avaient été lâchés pour l'occasion mais les truites ne se sont pas laissé prendre aisément : 36 prises sur +/-110 poissons (le reste a dû être sorti à l'épuisette, certain s'y sont mouillés...).



Cette année, David Combier a animé un atelier de pêche à la mouche. Au programme : démonstration de lancer, démonstration de maniement de leurre, façonnage de mouche et initiation sur le terrain de boules.



Des Rencurellois, des gens du plateau, des Valentinois et même des personnes de passage se sont retrouvées autour du barrage ou de la buvette. Merci à eux de s'être déplacés. Et à ceux qui n'ont pas pu venir, on vous dit à l'année prochaine !

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles qui ont rendu cette fête possible.

Le bureau
Patrice, Claude, Cyril et Boris

LE MARCHÉ DU 20 MAI À LA BALME



Le 20 mai, c'était le marché aux fleurs et produits du terroir à La Balme.

Il y avait comme d'habitude le beau stand de plantes vivaces de montagne, mais malheureusement le stand des fleurs annuelles était peu fourni. Les produits qui dominaient étaient destinés aux gourmands : pains spéciaux et charcuteries, fromages de chèvre, glaces et liqueurs artisanales, crème de châtaignes, gâteaux confectionnés par les enfants de l'école, tête et langue de veau proposées par les Amis des Coulmes...

Rendez-vous l'année prochaine avec, espérons-le, plus de fleurs et plus de soleil.

Rencurel Animation Initiative

PIQUE-NIQUE À PETOUZE

Le 1er juin le Club de la Doulouche était réuni à la fontaine de Petouze pour son pique-nique annuel.



Cinquante-cinq personnes étaient réunies pour cette magnifique journée bien ensoleillée malgré l'apparition de quelques nuages.

Les boules, bien sûr, étaient au rendez-vous, ainsi que les joueurs de cartes.

A 17h30, Le Président, Bernard Repellin, entouré de toute son équipe nous a proposé les magnifiques gâteaux. Le silence était de rigueur pendant la dégustation.

Notre ami Guy sortit son cahier de chansons et tout le monde reprenait en chœur les refrains. Vinrent ensuite quelques histoires nous faisant bien rire.

Une magnifique journée à refaire.

Merci Bernard et à ton équipe pour toute l'organisation. A l'an prochain.

Michel Feugier

Au jour, le jour...

AGENDA Juin/Juillet

Quand	Quoi	Où	Par qui
Dimanche 11 juin Dimanche 18 juin	Elections législatives	Mairie	
Mercredi 14 juin à 19h	Conseil municipal	Mairie	
Jedi 15 juin à 19h	Conseil communautaire	Saint-Lattier	SMVIC
Samedi 17 juin à 20h30	Atelier adultes <i>Turbulences et petits détails</i>	S ^t Julien-en-Vercors Salle des fêtes	P'Ti Théâtre du Chat'Limont
Samedi 24 juin à 12h	Repas d'été	La Scie	Club de la Doulouche
Dimanche 25 juin à 21h	Nuit des églises <i>Concert spirituel</i>	Eglise St Julien-en-Vercors	Chorales Domichat et de l'école de musique
Infos : 04 75 45 50 14 Entrée gratuite			
29 et 30 juin, 1er juillet à 20h30	Théâtre : <i>Festival 3 soirs, 3 pièces</i>	La Scie La Balme de Rencurel	P'Ti Théâtre du Chat'Limont

L'association Domichat de Rencurel est heureuse de vous présenter



son festival : 3 soirs 3 pièces



Jedi 29 juin, 20h30

Madame Marguerite

de Roberto Athayde (Brésil)

Adaptation française : Jean-Loup Dabadie.

Durée : 1h30.

Avec : Nicole Bouet.

Déconseillé aux enfants de moins de 10 ans.

Institutrice au verbe haut et coloré, elle est l'image crue et réjouissante de la folie du pouvoir.

Vendredi 30 juin, 20h30

La Table Ronde

ou Quand est-ce qu'on Graal ?
d'après les Monty Python

Adaptation et mise en scène : Nicole Bouet.

Durée : 1h15. Tout Public.

Par l'atelier enfants : Adrien, Cora, Elise, Lily, Lison, Lou,
Lou-Anne, Lucile, Lydia, Mélina et Ninon.

*Des enfants jouent aux Chevaliers de La Table ronde selon un
scénario quelque peu farfelu.*

En première partie : Les enfants de l'école de la Balme chantent Prévert, sous la
direction de Anne Lefèvre. Durée : 15 minutes.



Samedi 1^{er} juillet, 20h30

Turbulences et petits détails

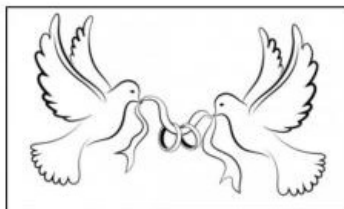
d'après Denise Bonal

Adaptation et mise en scène : Nicole Bouet.

Durée : 1h30 Tout Public.

Avec : Véronique Fanjas, Danièle Faure, Edith Faure
et Jacqueline Repellin.

*Les coulisses d'un mariage à la campagne. Ou les chassés-
croisés d'invités qui se racontent, se confient, se lâchent...*



à La Scie à La Balme de Rencurel

Entrée gratuite

Chapeau à la sortie - Pot offert

Avis

Le secrétariat de mairie sera fermé lundi 19 et mardi 20 juin.

ETAT CIVIL

Décès

Félix ROZAND

Le 23 mai 2017,
à l'âge de 89 ans.



TAD Juin/Juillet/Août

Renaud Callet vous emmène

à Villard de Lans

Mardi 27 juin

Jeudi 20 juillet

Mardi 8 août

Vendredi 25 août

Tarif aller-retour : 5 €

**N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38**



L'Air du Temps

n°163

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : juin 2017

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Nicole Bouet, Michel Eymard, Monique Eymard, Michel Feuigier, Suzanne Gauthier, Boris Glénat, Patrick Pilarski, Vjera van Wildenberg et des associations.

Découvrir... Rencontrer... Se faire plaisir...

LE MERVEILLEUX VOYAGE EN IRLANDE DES CHORALES DOMICHAT ET VERCORALIE

Nous en avons rêvé et puis le grand jour est arrivé. Le jeudi 27 avril cela débute par le voyage en TGV jusqu'à l'aéroport Charles de Gaulle puis l'avion jusqu'à CORK en Irlande.

C'était déjà une aventure en soi, certains n'ayant jamais pris ni TGV, ni avion.

L'accueil en Irlande fut grandiose. Au bout de quelques jours nous étions des « stars » dans les rues de Cobh (prononcer Cove), qui est une île (on y accède par un petit pont) près de Cork. C'est la ville natale de Niamh notre chef de chœur. C'est le port d'où est parti le Titanic pour son dernier voyage.



Nous logions à l'hôtel le « Commodore », hôtel mythique de Cobh. Les petits-déjeuners de porridge, bacon and eggs avec ou sans saucisses n'ont plus de secrets pour nous. Attention aux kilos, cela ne pardonne pas, mais c'est très bon. Après on « tient » pour la journée !

Le vendredi nous avons eu la visite guidée de la magnifique cathédrale de Cobh par Peter Daly, père de Niamh. Il nous a même fait visiter des endroits interdits au public.

Le samedi matin l'Office du Tourisme de Cobh nous a offert une visite du musée de l'émigration qui relate l'histoire de l'exode de millions d'Irlandais pour l'Amérique pendant et après la grande famine.

Samedi après-midi la chorale d'hommes « The Commodore Choir » et les Domichat-Vercoralie ont donné un concert dans la Sirius Galery

Le public a beaucoup aimé notre répertoire. Les Irlandais aiment les français et les chansons françaises. « L'hymne à l'amour » d'Edith Piaf fut un vrai succès. Des personnes dans la salle nous écoutaient les yeux fermés. C'est peu dire !

Le samedi soir c'était le grand repas avec les chorales, The Commodore Choir et la chorale de la cathédrale de Cobh. Les tables étaient « mixtes ». Nous avons dégusté ce repas dans une belle ambiance Irlando-française.

Au programme des danses Irlandaises exécutées par des champions interna-

tionaux dans de curieux costumes à paillettes. Les bras ne bougent absolument pas mais nous n'avons jamais vu des petites jambes aller aussi vite. Tout cela sur une musique très entraînante.



La soirée s'est poursuivie avec des chants Irlandais par nos amis des deux chorales.

Ils chantaient très bien et sans complexes. Nous étions un peu plus timides pour nous produire individuellement. Heureusement que notre Jacotte a sauvé l'honneur en chantant « Mon ami la rose ». Mais nous allons nous entraîner pour la prochaine fois !

Ce fut une très belle soirée.

L'ambiance était très joyeuse. La bière coulait à flots ! Nos amis Irlandais ont commencé à chanter et ont insisté pour que nous rechantions « L'hymne à l'amour ». Ce que nous avons fait avec grand plaisir et quand nous sommes partis le patron du pub nous a remerciés pour la belle ambiance qu'il y avait eu dans son pub.

Le lundi matin nous étions tous tristes de repartir. Il y a une si belle entente dans notre chorale qui regroupe des personnes de tout le Vercors sud, Saint Agnan, La Chapelle, Saint-Martin, Saint-Julien et Rencurel. Nous espérons recommencer une si belle expérience.

Les Domichat-Vercoralie remercient Carmel et Peter Daly pour l'énorme travail qu'ils ont effectué et l'accueil chaleureux. Nous remercions spécialement Niamh qui se démène comme un diable et qui, avec son enthousiasme sans faille, nous fait vivre des moments inoubliables.

N'oublions pas Mireille qui a fait un gros travail d'organisation ; tout était prévu et parfait.



Le dimanche nous chantions dans la Cathédrale de Cobh avec sa chorale lors de la messe.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à chanter ensemble, nous n'avons jamais chanté avec une si belle acoustique et dans une si grande cathédrale. En solo, nous avons chanté Bogoroditse Devo de Rachmaninov. Selon les dires du public, c'était magique.

On nous a dit que la plupart du temps les croyants partent après la communion, mais ce jour là personne n'est parti et tout le monde est resté jusqu'à la fin. Quel beau souvenir !

Après la cathédrale nous sommes allés au Pub où il y avait un après-midi de musique Irlandaise.

A Rencurel nous sommes 7 personnes à faire partie de la Chorale Domichat (Suzanne, Christine, Mireille, Aline, Anne-Marie, Jacotte et Vjera).

Nous serions très contentes d'accueillir de nouveaux choristes (femmes et hommes).

Vjera

